

# Les décisions des élus

Le conseil municipal de Saint-Martin-de-Bernegoue s'est réuni sous la présidence du maire, Frédéric Nourrigeon.

**Désignations.** Le conseil a désigné Jérôme Clarck comme correspondant Défense, Sandrine Longeau comme référente sécurité routière, Daniel Goy comme délégué auprès du Sieds, et 24 personnes sont proposées à l'administration fiscale pour constituer une commission locale des impôts directs.

**Travaux.** Le plafond du restaurant scolaire est fortement dégradé. Le devis de l'entreprise Acrylcolor est retenu pour réaliser les travaux. Dans le cadre de la remise en état du plateau multisport de la Figère, l'entreprise Agospace est retenue pour remplacer les filets de buts et de basket. L'entreprise Eiffage est retenue pour effectuer des tra-



Le kiosque à livres est à nouveau ouvert.

vaux partiels de voirie et l'entreprise Point P pour remettre du sable sur le terrain de pétanque de l'aire communale de la Figère.

**Personnel communal.** Le maire a rencontré collective-

ment le personnel communal et entrepris ensuite des entretiens individuels. La commune a demandé le passage à plein-temps d'un employé du service technique actuellement à mi-temps, au côté de l'autre employé à plein-temps, pour réaliser des travaux en régie d'ici la fin de l'année.

**Commissions.** La commission cadre de vie environnement a remis en service le kiosque à livres de la place. Elle réfléchit à l'éventualité de récupérer des eaux de pluie et à installer des jeux sur le site de la Figère. La commission communication projette de réaliser un bulletin annuel en janvier et un plus réduit avant la rentrée de septembre, et de refondre le site internet pour le rendre accessible aux smartphones et aux tablettes.